

TROPHÉE

POUR LA RECHERCHE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

**PHILIPPE
CHATRIER**

*Au profit de la Fondation Philippe Chatrier
pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer*

Informations et règles 2026

25^{ème} édition

**Guide destiné
aux clubs de Golf partenaires**

Règlement

Le **TROPHÉE PHILIPPE CHATRIER GOLF** est une œuvre caritative organisée sous la forme d'une **COMPETITION DE GOLF** conviviale.

Tous les bénéfices récoltés sont reversés à la **FONDATION PHILIPPE CHATRIER**, fonctionnant sous l'égide de la **FONDATION DE FRANCE**, pour la recherche sur la **maladie d'Alzheimer**.

La compétition peut se disputer selon la formule **scramble à deux, greensome ou greensome « Chatrier » *** (pour jouer plus vite) au choix du golf partenaire qui accueille gracieusement le Trophée Philippe Chatrier, et s'adresse à des participants de tous niveaux.

* Afin d'accélérer les parties, tout en gardant un aspect convivial et ludique, le "Scramble-Greensome Chatrier" est un subtil mélange de scramble et de greensome.

Les deux premiers coups sont joués en scramble, à partir du 3ème coup, l'équipe joue en greensome (un seul joueur alternativement jusqu'au trou, la balle choisie pour le 3ème coup étant d'abord jouée par son partenaire).

Cette formule augmente encore plus l'aspect ludique de la partie et le choix stratégique de l'utilisation du "Mulligan Chatrier".



TROPHÉE
POUR LA RECHERCHE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER
**PHILIPPE
CHATRIER**



Droit de jeu

Le droit de jeu souhaité est de **30 € par personne**.

Cependant chaque golf partenaire peut convenir d'un droit de jeu adapté aux conditions particulières du club (dans la limite de 20 € minimum).



Mulligan(s) Chatrier et don

Fort du succès grandissant rencontré ces dernières années, et pour les clubs qui le désirent, des possibilités de « **Mulligan(s) Chatrier** »* sont toujours proposés à chaque équipe. Ils permettent au Trophée Philippe Chatrier de renforcer son esprit caritatif, ludique et convivial !

Chaque joueur peut en effet faire un **don** à la Fondation Philippe Chatrier **pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer** en achetant au moment de son inscription un ou plusieurs "Mulligan(s) Chatrier" d'une valeur de 10 € minimum chacun.

Chaque équipe ne peut acheter plus de 4 "Mulligans Chatrier".

Les "Mulligans Chatrier" sont dits "flottants", et peuvent être joués du trou 1 au trou 18 (soit du premier coup sur le tee N°1 au dernier putt sur le green du 18) !

Ces "Mulligans" sont des dons et peuvent ainsi faire l'objet d'un bon de **défiscalisation** selon la législation en vigueur.

* Particularité du "Mulligan Chatrier".

En partie amicale, s'accorder un Mulligan au golf, c'est s'accorder le droit de rejouer sans pénalité une balle ratée. Normalement, la seconde balle jouée est la balle mise en jeu, même si elle est moins bien jouée que la première. La première est donc retirée du jeu. La particularité du "Mulligan Chatrier" est de permettre à l'équipe qui décide de jouer un Mulligan, de choisir la meilleure balle (donc de pouvoir garder la première balle, si celle-ci est encore la meilleure).

Remise des Prix

Les premiers **prix BRUT**, les premiers **prix NET** et les deuxièmes **prix NET** sont récompensés par des lots généreusement attribués par les sponsors du Trophée Philippe Chatrier.

La première **équipe féminine** se voit également attribuer des lots par un partenaire particulier.

D'autres équipes peuvent aussi être récompensées, selon les circonstances et à la discrétion des golfs partenaires, par des prix spécifiques: "**Prix des jeunes**", etc.

De nombreux **autres lots, tirés au sort** lors de la remise des prix, récompensent les participants présents à la remise des prix.

Enfin, des **tombolas spécifiques** peuvent être organisées dans les clubs qui le souhaitent.

Au moins un membre du Comité de Pilotage, « Ambassadeur » du Trophée, sera présent lors de la compétition afin de représenter le Trophée Philippe Chatrier, d'apporter son soutien et son aide à l'organisation, et de prononcer quelques mots sur la Fondation, le Trophée et ses objectifs caritatifs lors de la remise des prix.

A l'issue de la compétition, un chèque global représentant l'ensemble des contributions de la journée sera confié au membre du Comité de Pilotage représentant le Trophée Philippe Chatrier.

TROPHÉE 
POUR LA RECHERCHE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER
 **PHILIPPE
CHATRIER**

2026
25^{ème} édition



www.fondation-chatrier.org

Ensemble, luttons contre la maladie d'Alzheimer !

Pour toutes questions et informations,
merci de contacter **Patrick CROS**, membre du Comité de Pilotage :
06 07 24 40 14 ou **patrick.cros2@wanadoo.fr**

Le présent règlement est consultable sur le site de la Fondation Philippe Chatrier :
<https://www.fondation-chatrier.org/reglement-mode-d-emploi>

www.fondation-chatrier.org